



HAL
open science

L'immigration et l'islam en France et en Grande-bretagne : similarités et différences

Alec G. Hargreaves, Florence Bellivier, Olivier Garry-Chiocchetti

► To cite this version:

Alec G. Hargreaves, Florence Bellivier, Olivier Garry-Chiocchetti. L'immigration et l'islam en France et en Grande-bretagne : similarités et différences. *La Lettre de la Maison Française d'Oxford*, 1995, 2, pp.88-90. hal-02615307

HAL Id: hal-02615307

<https://hal.science/hal-02615307v1>

Submitted on 22 May 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

L'immigration et l'islam en France et en Grande-Bretagne: similarités et différences.

Alec G. Hargreaves
Université de Loughborough, Angleterre

Face à la politicisation de l'immigration en France, symbolisée par le psychodrame qu'a été l'affaire du foulard, la Grande-Bretagne semble à première vue être à l'abri de ce type de controverse. Un regard plus attentif suggère pourtant que l'on assiste en France à une évolution qui n'est pas tout à fait sans précédent outre-Manche. La politique d'immigration retracée par Danièle Lochak reprend en effet à bien des égards les contours d'une évolution semblable qui a eu lieu en Grande-Bretagne environ dix ou quinze ans plus tôt. Les mesures de contrôle instaurées par la France à partir de 1968, et notamment la "suspension" de l'immigration non-européenne décrétée en 1974, font écho à des dispositions similaires imposées par le gouvernement britannique à partir de 1962. L'essor du Front National en France à partir de 1983 n'est pas sans rappeler la flambée de l'extrême droite en Grande-Bretagne environ quinze ans plus tôt, lorsque Enoch Powell lançait des avertissements solennels contre la sédentarisation des gens de couleur qui, selon lui, menaçaient de déstabiliser les fondations de la société britannique.

Le Front National britannique n'a pourtant jamais remporté des succès électoraux comparables à ceux du mouvement lepéniste. Comment faut-il expliquer la précocité de l'expérience britannique, et le plus faible impact de l'extrême droite, comparé aux triomphes qu'a connus le parti de Jean-Marie Le Pen ? Trois facteurs au moins sont à retenir : une évolution démographique tendant vers l'accélération des regroupements familiaux en Grande-Bretagne dès le début des années 1960 (alors que la France ne connaîtra une poussée semblable qu'à partir de la décennie suivante), une conjoncture économique qui s'avère beaucoup plus difficile dans les années 1980 que pendant les 'trente glorieuses', et un système politique qui, en Grande-Bretagne, tend à marginaliser les petits partis, alors que l'échiquier politique a toujours été beaucoup plus fragmenté en France. La visibilité des populations issues du Tiers Monde s'est accrue en France au moment où la crise économique bousculait le marché de l'emploi, provoquant de profonds sentiments d'insécurité que l'extrême droite a su exploiter

habilement. La représentation proportionnelle, inexistante en Grande-Bretagne, a favorisé l'essor du Front National aux élections municipales, européennes et (en 1986) législatives où ce mode de scrutin a été utilisé.

Avec environ un million de musulmans, contre au moins trois millions en France, la Grande-Bretagne se trouve néanmoins devant des communautés islamiques qui sont vraisemblablement plus fortement structurées que celles d'outre-Manche. Comme le souligne à juste titre Françoise Gaspard, l'affaire du foulard a été essentiellement une affaire franco-française : loin d'opposer la masse de la population musulmane aux normes républicaines, elle a été surtout la création des médias français et d'une certaine hystérie collective de la part des élites politiques et intellectuelles françaises. En Grande-Bretagne, l'Affaire Rushdie, qui a devancé de quelques mois l'affaire du foulard, a sans doute provoqué des confrontations plus brutales entre une partie de la population musulmane et la société d'accueil. Les institutions éducatives de celle-ci ont pourtant accepté le port du foulard avec beaucoup moins de bruit qu'en France. Ce contraste paraît d'autant plus paradoxal dans la mesure où l'école publique en Grande-Bretagne est officiellement tenue de privilégier la religion chrétienne, et plus particulièrement l'Eglise anglicane, alors que l'école républicaine en France reste en principe strictement neutre devant toutes les religions.

C'est sans doute le manque de neutralité, pour ne pas dire l'attitude de paranoïa, envers l'islam, qui frappe le plus un observateur externe dans cette fameuse affaire du foulard. Les principes et la pratique de la laïcité ont été élaborés par la Troisième République dans le but de neutraliser la présence catholique (sans l'exclure formellement) à l'intérieur du système éducatif national et dans d'autres espaces qualifiés de publics. Aujourd'hui, on trouve un très large consensus au sein de la classe politique et dans les milieux éducatifs français pour accepter comme un phénomène tout à fait normal le port de la croix ou de la kippa par des élèves catholiques ou juifs tout en refusant des droits similaires à de jeunes musulmanes vêtues d'un foulard. Prétendre (comme le fait François Bayrou) qu'un foulard soit ostentatoire alors qu'une croix ne le serait pas ne me paraît guère convaincant. A quoi bon porter la croix si ce n'est justement pour qu'elle soit vue? Le foulard, par contre, est fait précisément pour cacher les cheveux de celle qui la porte. Où est l'ostentation dans tout cela ? Comme "l'affaire" du foulard elle-même, il s'agit beaucoup plus de perceptions et parfois de fantasmes rêvés par les Français de souche que d'authentiques atteintes au principe de la laïcité voulues par les jeunes musulmanes. Au

moment où l'on parle d'une crise de l'intégration, avec le déclin d'institutions telles que l'armée, les syndicats et les partis de gauche, une récente étude de l'INED démontre que l'école publique continue à assurer l'acculturation des enfants issus l'immigration avec une remarquable efficacité. Exclure les jeunes musulmanes de l'école publique, c'est sans doute la meilleure façon de casser cette fabuleuse machine à l'intégration. Ostentation ou myopie ? Et pourquoi pas un peu de perspicacité ?

Dossier réalisé par Florence Bellivier et Olivier Garry Chiocchetti avec le concours d'Alec Hargreaves pour le point de vue anglais.